



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1620

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2025

ÉDITÉ LE 25/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1995

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/02/2014
540 000

Raison sociale : LARGIER TECHNOLOGIE

7 RUE DU VOLTOUT
07600 VALS-LES-BAINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 95 B 188 402200562

Siret : 402 200 562 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 82 03077

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-140504

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-140504

Téléphone : 04 75 37 42 29

Portable : 0631143566

Fax : 04 75 37 68 22

Site Internet :

E-mail : contact@largier-technologie.fr

Responsabilité légale :

HYTHLODEE (800 063 257) / CHAZALON CÉDRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL /
RAMIREZ JEAN PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Effectif moyen : 106

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	10/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/06/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.